

## DE NOUVEAU, LES LACUNES LEXICALES

Geckeler, Horst, Prof. Dr.

*Romanisches Seminar der Universität  
Bispinghof 3A  
D-48143 Münster/Allemagne  
FAX 0049-251-8328351*

Résumé: En vue d'une meilleure compréhension du phénomène des lacunes linguistiques et, plus particulièrement, des lacunes lexicales, nous avons établi quatre distinctions basées sur des critères de nature différente:

- 1° Distinction entre "lacune interlinguistique" et "lacune intralinguistique"
- 2° Distinction entre "lacune paradigmatische" et "lacune syntagmatique"
- 3° Distinction entre "lacune dans la 'norme' de la langue" et "lacune dans le système de la langue"
- 4° Distinction entre "lacune directement perceptible par le sujet parlant" et "lacune décelable par le linguiste".

Par la suite seront discutées quelques objections soulevées par M. Bert Peeters contre notre interprétation des lacunes.

Mots-clefs: lacune intralinguistique, lacune interlinguistique, lacune lexicale, lacune linguistique, lacune matricielle, lacune dans la 'norme', lacune paradigmatische, blocage, case vide.

A plusieurs reprises (en 1971, 1974, 1977, 1983 et 1985), nous nous sommes penché sur le problème des lacunes linguistiques et, plus spécialement, sur celui des lacunes lexicales. Les publications respectives ne sont pas restées sans écho; celle de 1985 a amené, par exemple, Bert Peeters, dans un article récent (Peeters, 1996), à mettre en doute ou même à rejeter certains résultats auxquels nous avions abouti.

En profitant de la présence, dans ce Congrès, de linguistes d'orientations très différentes, nous nous proposons de présenter de nouveau l'essentiel de nos vues sur le problème pour discuter ensuite les arguments qui ont été avancés pour mettre en question nos résultats.

Pour nous, parler de lacunes linguistiques ou, plus particulièrement, de lacunes lexicales qui existent dans nos langues, ce n'est pas allonger la liste des prétendues imperfections et déf-

ciences dont on accable, à tort - à notre avis, nos langues dites naturelles. Nous, par contre, nous parlons de lacunes linguistiques dans un sens tout à fait technique, ce dont vous vous apercevrez par la suite, ces lacunes pouvant être situées aux niveaux phonologique, grammatical ou lexical.

Voici notre définition de la lacune linguistique:

Une lacune linguistique est une case vide dans le système d'une langue donnée, c'est-à-dire une unité dont la position à l'intérieur d'une structure est parfaitement déterminée par le réseau des traits distinctifs du système de la langue. C'est donc un ensemble de traits pertinents qui, cependant, n'a pas été ou n'a pas encore été réalisé en tant qu'unité fonctionnelle dans la langue en question.

Pour essayer de mieux comprendre le phénomène des lacunes linguistiques nous avons proposé quatre distinctions basées sur des critères de nature différente qui nous permettent d'envisager la question sous des angles de vue différents. Précisons dès maintenant qu'en traitant le sujet des lacunes linguistiques nous ne parlerons ni de trous de mémoire ni de lacunes que l'on comble dans le processus de l'apprentissage progressif de la langue maternelle ou d'une langue étrangère.

### *1. Distinction entre "lacune interlinguistique" et "lacune intralinguistique"*

Par "lacunes interlinguistiques" nous entendons des lacunes que l'on découvre lorsqu'on compare deux ou plusieurs langues, par exemple, lorsqu'on fait une traduction. Il s'agit de la non-existence dans une langue X, au même niveau de la structuration linguistique, d'une unité fonctionnelle A en tant qu'équivalent paradigmique parfait de l'unité B dans la langue Y. Ainsi, par exemple, on constate que les lexèmes *Weltanschauung*, *Kitsch* et *gemütlich* de l'allemand ou *snob* et *spleen* de l'anglais n'ont pas d'équivalents exacts au niveau paradigmique lexical de la langue française.

Les "lacunes intralinguistiques", par contre, sont des lacunes que l'on peut constater à l'intérieur d'une seule et même langue. C'est ce type de lacunes qui nous occuperont exclusivement par la suite. D'ailleurs, il est impossible de raisonner sur la base de la comparaison de deux ou de plusieurs langues pour trancher la question de l'existence ou de l'inexistence de lacunes dans une langue donnée. Les lacunes interlinguistiques n'existent, comme B. Peeters (1996: 259) le fait remarquer à juste titre, que pour les bilingues et - à plus forte raison - pour les plurilingues.

### *2. Distinction entre "lacune paradigmique" et "lacune' syntagmatique"*

Les lacunes paradigmiques sont des cases vides que l'on constate sur l'axe paradigmique d'une langue. Force nous est de souligner le fait que la notion de "lacune" s'applique justement à l'axe paradigmique des faits linguistiques et hâtons-nous d'ajouter que, dans l'acte de la communication, le sujet parlant peut compenser les lacunes paradigmiques par des procédés syntagmatiques. Ainsi, dans le champ lexical des dimensions spatiales du français, citons l'exemple classique *profond* et l'inexistence de son antonyme en tant qu'unité lexicale. C'est un fait bien connu que le sujet parlant peut facilement combler cette lacune paradigmique en ayant recours à une solution syntagmatique telle que *pas profond* ou *peu profond*.

Au lieu de parler de "lacune' syntagmatique", nous préférons parler plutôt de "blocage", car il s'agit là de la non-acceptation de la part des sujets parlants d'une combinaison - sur l'axe syn-

tagmatique - d'éléments linguistiques qui existent chacun en tant que tel, mais qui ne sont pas acceptés dans un agencement déterminé. Ainsi, par exemple, des constructions interrogatives telles que *dors-je?* ou *sers-je?* sont bloquées dans le français parlé contemporain.

### 3. Distinction entre "lacune dans la 'norme' de la langue" et "lacune dans le système de la langue"

Cette différenciation repose sur la distinction bien connue entre "norme" et "système" établie par E. Coseriu dès 1952. La norme, dans la conception de M. Coseriu, "comprend tout ce qui, dans la 'technique du discours', n'est pas nécessairement fonctionnel (distinctif), mais qui est tout de même traditionnellement (socialement) fixé, qui est usage commun et courant de la communauté linguistique" (Coseriu, 1966: 205). Le système, par contre, correspond à la langue "en tant qu'ensemble de fonctions distinctives (structures oppositives)", il comprend "tout ce qui est objectivement fonctionnel (distinctif)" dans une langue. Le système est un système de possibilités de réalisation; il détermine ce qui est réalisation possible et ce qui est réalisation impossible dans une langue donnée. Il n'est pas aisément de tracer le cadre de référence qui permette de supposer des lacunes dans le système de la langue. Pour ce faire, peut-être faudrait-il se placer au niveau du type linguistique qui régit les principes les plus généraux de structuration du système d'une langue donnée.

Par contre, on constate des lacunes dans le système des réalisations effectives, c'est-à-dire dans la norme de la langue. Ces lacunes sont déterminées par les coordonnées du système (des possibilités). Ainsi, par exemple, on constate des lacunes lexicales dans la norme du français de France pour ce qui est des lexèmes simples spécifiques pour désigner des représentants féminins de certaines professions réservées autrefois aux hommes et accessibles aujourd'hui également aux femmes: *le médecin/ --- , le notaire/ --- , le peintre/---* (les sujets parlants peuvent remédier à ces lacunes, par exemple, en recourant à la forme générique (par ex. *le juge, le président*) ou à une solution syntagmatique du type *une femme médecin*).

### 4. Distinction entre "lacune directement perceptible par le sujet parlant" et "lacune décelable par le linguiste"

C'est une expérience avec laquelle le sujet parlant se voit fréquemment confronté lorsqu'il se trouve, dans l'acte de parler, subitement devant un 'trou lexical', non pas dans sa mémoire, mais dans la langue elle-même. Ainsi, par exemple, en français, il existe bien un adjectif dérivé de *tard*, à savoir *tardif*, mais le sujet parlant ressent effectivement la lacune lorsqu'il a besoin d'un adjectif correspondant à son antonyme *tôt* - l'adjectif *\*tôtif* étant un lexème non-réalisé en français. Nous ne sommes pas d'accord avec le jugement suivant que R. de Dardel (1977: 66) porte sur l'adjectif *\*tôtif*, qu'il appelle "mot virtuel total": "Le concept exprimé par le mot *tardif* joue un rôle important dans notre société, où l'on sanctionne l'arrivée tardive à l'école, au bureau, à l'usine et à la maison; le fait d'arriver avant l'heure convenue est au contraire considéré comme normal; aussi n'en parle-t-on guère et le mot *\*tôtif*, ou un mot équivalent, ne paraît pas utile." Dans la note 6 en bas de la même page, M. de Dardel se contredit lui-même, nous semble-t-il, lorsqu'il affirme qu'aucun des antonymes de *tardif* habituellement proposés tels que *anticipé, hâtif, précoce* n'est apte à exprimer le contraire de *repas tardif* ou de *heure tardive*. Donc, il y a bien un "besoin socio-culturel" qui justifierait l'existence de *\*tôtif*.

A l'opposé de ces lacunes accidentellement, mais directement découvertes par l'usager d'une

langue donnée, le linguiste tâchera de détecter et ensuite d'analyser systématiquement les lacunes dans une langue au moyen de procédés et méthodes linguistiques, cf. en particulier les lacunes dérivationnelles et les lacunes matricielles dont parle A. Lehrer (1970).

Une fois établies ces distinctions, passons maintenant aux objections principales avancées récemment par B. Peeters (1996). Bien que pendant longtemps d'accord avec nos vues sur la question, notre collègue Peeters (1996: 255) adopte maintenant "une position radicalement différente" et se refuse à continuer de répandre ce que, aujourd'hui, il considère être "le mythe de l'existence de cases vides lexicales". Pour combattre ce prétendu mythe, l'auteur procède par une "stratégie essentiellement négative" (p. 256) en critiquant et en rejetant des cas cités comme exemples de cases vides par un certain nombre de linguistes, dont nous. Dans son argumentation, il fait passer à l'arrière-plan la notion de "possibilité théorique" pour donner la priorité à la notion de "besoins communicatifs", notion inspirée par l'Ecole d'André Martinet. Pour pouvoir discuter la position de B. Peeters et pour situer d'une façon adéquate le problème des lacunes lexicales, il s'agira d'élucider la relation entre les notions de "possibilité théorique" et de "besoins communicatifs". Ainsi, par exemple, B. Peeters se référant au fait "que pour un certain nombre de noms de profession en français (p.ex. *professeur, pilote, ministre...*) il n'y a pas de forme féminine", il se demande si "il faut conclure à l'existence de cases vides dans la norme" (p. 256) et sa réponse est négative. Nous sommes d'accord avec M. Peeters sur le point suivant, à savoir qu'il n'y a pas de lacunes, mais ceci uniquement dans la perspective de la désignation, parce que les locuteurs, dans l'acte de parler, trouveront toujours une solution pour la dénomination d'une personne de sexe féminin exerçant telle ou telle profession ou tel ou tel métier. Pour justifier son scepticisme, M. Peeters a recours à une explication de type socio-historique en insistant sur le fait que "les professions en question étaient traditionnellement exercées par des hommes, et que les femmes professeurs, les femmes pilotes et les femmes ministres sont un phénomène relativement nouveau". Les sujets parlants "n'ont pas cru nécessaire de créer de nouvelles formes réservées aux femmes". Nous abondons dans son sens, mais nous ajoutons que s'ils n'ont pas créé d'équivalents féminins dans les trois cas cités, ils l'ont fait dans bien d'autres cas, comme, par exemple, pour *pharmacien/pharmacienne, agriculteur/agricultrice, facteur/factrice*. Nous estimons qu'il est absolument nécessaire de distinguer deux choses: d'une part, le système de la langue, qui offre aux sujets parlants la "possibilité théorique" - pour employer la formule judicieusement choisie par M. Peeters - de créer des unités lexicales nouvelles; c'est-à-dire, dans notre cas concret, le système met à la disposition des sujets parlants un programme qui permet de créer des féminins à partir de masculins déjà réalisés pour désigner des représentants féminins de professions et de métiers. Du moment que, en français, il existe des formations telles que *hôtelier/hôtelière, chanteur/chanteuse, directeur/directrice* etc., on est en droit de parler de lacunes paradigmatisques lexicales lorsqu'il n'y a pas d'équivalents féminins correspondant à *professeur, pilote, ministre, sculpteur, écrivain, ingénieur, chercheur, officier* etc. D'autre part, une tentative pour expliquer les raisons d'être de la non-réalisation ou de la 'non-encore-réalisation' de tel ou tel équivalent féminin relatif à un masculin existant peut trouver des motifs valables dans les "besoins communicatifs" d'une communauté linguistique. Ce qui est essentiel pour nous, c'est de ne pas confondre les deux plans, celui du système linguistique et celui de son exploitation par les locuteurs pour leurs besoins communicatifs, dont parle B. Peeters. Et il est insoutenable de remplacer l'un par l'autre,

comme le fait M. Peeters, car il s'agit de deux ordres de faits totalement différents. Il faut voir très clairement qu'il existe un antagonisme entre les possibilités, les potentialités ou les virtualités du système linguistique et les contraintes en vue des réalisations concrètes régies par les besoins communicatifs, dans lesquels interviennent des exigences de la réalité extralinguistique.

Invoquer "l'inertie naturelle" de l'être humain (p. 257) qui entrave les besoins communicatifs pour expliquer la non-existence des adverbes en *-ment* correspondant aux adjectifs français *latent* et *compétent* ne nous paraît nullement convaincant.

Du fait qu'existent les paraphrases adverbiales *de façon latente, d'une manière compétente*, nous sommes sûr qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre le contenu lexical des adjectifs en question et la fonction catégorématique de la partie du discours "adverbe". Et comme des adjectifs tels que *prudent, insolent, pertinent* etc. permettent la formation aussi bien des paraphrases adverbiales que des adverbes en *-ment*, donc *prudemment, insolemment, pertinemment* etc., on est en droit de constater des lacunes lexicales pour ce qui est de la formation des adverbes relatifs aux adjectifs *latent* et *compétent*. Malheureusement nous n'avons pas de solution à proposer qui explique la non-réalisation justement des adverbes à partir de *latent* et *compétent*. En tout cas l'explication avancée par M. Peeters n'en est pas une non plus.

En outre, M. Peeters attire l'attention sur le problème des lacunes matricielles. D'accord avec Mme A. Lehrer (1970), nous avons, dès 1974, mis en garde contre l'extension exagérée des "solidarités lexicales" basées sur le tableau partiellement modifié du "champ sémantique des animaux domestiques" de G. Mounin (1965): "Si le linguiste établit donc d'une façon systématique les matrices lexicales il finira par arriver à la conclusion qu'il y a bien plus de lacunes que d'unités lexicales existantes dans une langue donnée, ce qui est, du moins du point de vue du sujet parlant, une absurdité" (Geckeler, 1974: 44) et M. Peeters (1996: 258) d'ajouter: "J'irai plus loin: c'est une absurdité tout aussi frappante du point de vue du linguiste." Si la réalisation concrète des possibilités offertes par le système de la langue est réglée par les besoins communicatifs - qui, d'ailleurs, peuvent être très différents à l'intérieur d'une seule et même langue historique, comme l'a si bien montré M. B. Staib (1980) dans sa thèse sur la structuration de certains secteurs du vocabulaire dialectal du Massif central, il n'en reste pas moins le problème de la limitation des lacunes déterminées systématiquement par la combinaison des traits distinctifs identifiés. C'est un problème théorique épineux pour la solution duquel nous n'avons pas encore trouvé de formule satisfaisante.

La question du bien-fondé de l'image de la mosaïque employée dans un premier temps par le linguiste allemand Jost Trier (1931) à propos du lexique des langues, question remise à l'ordre du jour par M. Peeters (1996: 263), doit être réexaminée à deux niveaux: d'une part, à la lumière de la hiérarchisation des champs lexicaux dans la totalité du lexique linguistiquement structuré et, d'autre part, du point de vue des structures lexicales organisées en unités et archiunités, à l'intérieur des champs lexicaux eux-mêmes.

#### Références bibliographiques:

- Coseriu, E. (1952). *Sistema, norma y habla*. Montevideo. Réimpression dans: E. Coseriu (1962). *Teoría del lenguaje y lingüística general*, 11-113. Gredos, Madrid.

- Coseriu, E. (1966). Structure lexicale et enseignement du vocabulaire. Dans: *Actes du premier colloque international de linguistique appliquée*, 175-217. Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université, Nancy.
- Dardel, R. de (1977). Réflexions sur les lacunes lexicales d'origine socio-culturelle. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 31, 63-78.
- Geckeler, H. (1971). *Strukturelle Semantik und Wortfeldtheorie*. Fink, München.
- Geckeler, H. (1974). Le problème des lacunes linguistiques. *Cahiers de Lexicologie* 25, 31-45.
- Geckeler, H. (1977). Zur Frage der Lücken im System der Wortbildung. Dans: *Perspektiven der Wortbildungsforschung* (H.E. Brekle/D. Kastovsky (Ed.)), 70-82. Bouvier, Bonn.
- Geckeler, H. (1983). Observations sur l'absence de l'antonymie dans certaines sections du lexique. *Quaderni di Semantica* 4, 98-106.
- Geckeler, H. (1985). Nouveaux regards sur les lacunes lexicales. Dans: *Actes du XIe Colloque International de Linguistique Fonctionnelle*, 248-252. CLESP, Padova.
- Lehrer, A. (1970). Notes on Lexical Gaps. *Journal of Linguistics* 6, 257-261.
- Mounin, G. (1965). Un champ sémantique: la dénomination des animaux domestiques. *La Linguistique* 1, 31-54.
- Peeters, Bert (1996). Nouveaux regards sur la problématique des cases vides. Dans: *Lexical Structure and Language Use* (E. Weigand/F. Hundsnurscher (Ed.)), I: 255-264. Niemeyer, Tübingen.
- Staib, B. (1980). *Semantik und Sprachgeographie. Untersuchungen zur strukturell-semantischen Analyse des dialektalen Wortschatzes*. Niemeyer, Tübingen.
- Trier, J. (1931). *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes. Die Geschichte eines sprachlichen Feldes. Vol. I: Von den Anfängen bis zum Beginn des 13. Jahrhunderts*. Winter, Heidelberg.